

Demande de transport de cendres en dehors du territoire métropolitain

A transmettre au préfet du département du lieu de crémation du défunt ou du lieu de résidence du demandeur
(Art. R. 2213-24 du CGCT)

Je, soussigné(e)

Monsieur / Madame (1) Patronyme : Prénom :
Domicile :

sollicite l'autorisation de transporter les cendres de

Monsieur / Madame (1) Patronyme : Prénom :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu de décès :
Lien avec le demandeur :

à destination de

Pays / Département d'outre-mer : Poste frontière français :
Commune : --

par

Route de à(1) (2)
Avion de à(1) (2)

par l'intermédiaire funéraire suivant :

Nom commercial : Téléphone :
Adresse de messagerie :

Doivent être joints à la présente

- Une copie de l'arrêté habilitant l'intermédiaire funéraire demandeur
- Un extrait d'acte de décès
- Le procès-verbal d'incinération

Fait à, le.....

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Préciser

SOUS PREFECTURE DE BETHUNE – BUREAU DE LA VIE CITOYENNE – 181 rue Gambetta – CS 90719 – 62407 Béthune cedex
Téléphone : 03/21/61/79/24 - messagerie : sp-bethune-funeraire@pas-de-calais.gouv.fr